

Boralex acquiert une option pour une participation de 25 % dans un projet éolien en Ontario

Montréal (Québec), le 8 juin 2015 – Boralex inc. (« Boralex » ou la « Société ») (TSX: BLX) annonce la signature d'une option d'achat/vente conditionnelle pour une participation économique de 25 % dans le projet éolien Niagara Region Wind Farm de 230 MW dont Enercon est le propriétaire majoritaire (l'« Option »). L'investissement total prévu pour ce projet d'envergure se situe entre 900 et 950 M\$ et Boralex coordonnera dès maintenant, en partenariat avec Enercon, la phase de construction du projet.

Situé dans la municipalité régionale de Niagara, le canton de West Lincoln, la ville de Wainfleet et Haldimand County, le projet éolien *Niagara Region Wind Farm* sera composé de 77 turbines Enercon de 3 MW et sa construction débutera en juin.

Boralex aura l'obligation d'exercer l'Option si certaines conditions financières se réalisent au moment de la signature d'une convention de financement de projet. Si elle n'est pas exercée à ce moment, l'Option pourra être exercée par Boralex, à sa discrétion, à la suite de la mise en service commerciale du projet. La Société estime à 60 M\$ l'équité nécessaire à l'exercice de l'Option. Boralex sera l'opérateur du projet à la suite de l'exercice de l'Option. La contrepartie initiale versée par Boralex pour l'acquisition de l'Option sera d'environ 5 M\$, qui représentera principalement un dépôt payable à Enercon.

À propos de Boralex

Boralex est une société productrice d'électricité vouée au développement et à l'exploitation de sites de production d'énergie renouvelable. Employant environ 250 personnes, Boralex se distingue par son expertise diversifiée et sa solide expérience dans quatre types de production d'énergie – éolienne, hydroélectrique, thermique et solaire. À l'heure actuelle, la Société exploite au Canada, en France et aux États-Unis une base d'actifs de plus de 1 140 MW de laquelle environ 970 MW sous son contrôle. De plus, Boralex développe, seule ou avec des partenaires, plusieurs projets énergétiques dont plus de 140 MW seront mis en service d'ici la fin de 2017. Les actions et les débentures convertibles de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous les symboles BLX et BLX.DB respectivement. Pour de plus amples renseignements, visitez www.boralex.com ou www.sedar.com.

Mise en garde à l'égard d'énoncés prospectifs

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué, incluant celles ayant trait aux résultats et au rendement pour des périodes futures, constituent des déclarations prospectives fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Les principaux facteurs pouvant entraîner une différence significative entre les résultats réels de la Société et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives incluent, mais non de façon limitative, l'effet général des conditions économiques, la disponibilité et l'augmentation des prix des matières premières, les fluctuations de diverses devises, les fluctuations des prix de vente d'énergie, la capacité de financement de la Société, les changements négatifs dans les conditions générales du marché et des règlementations affectant son industrie, ainsi que certains autres facteurs énumérés dans les documents déposés par la Société auprès des différentes commissions des valeurs mobilières.

À moins d'indication contraire de la Société, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir, sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations soient faites.

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder une confiance exagérée à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

Pour de plus amples renseignements :

Médias

Patricia Lemaire
Directrice, affaires publiques et communications
Boralex inc.
(514) 985-1353
patricia.lemaire@boralex.com

Investisseurs

Marc Jasmin Directeur, relations investisseurs Boralex inc. (514) 284-9868 marc.jasmin@boralex.com